

En partie double

04-05-2019

Peut-être viendra-t-il un temps où les écoles, collèges et lycées Jules Ferry seront débaptisés du fait de la politique coloniale du père de l'enseignement obligatoire. En attendant, Jules Ferry incarne la réussite de la politique scolaire de la Troisième République.

Dans le discours testament qu'il prononce à la Chambre le 5 juin 1889, il rattache sa réforme à l'esprit de la Révolution, à laquelle il reconnaît en même temps un actif et un passif, avec un solde qu'il juge positif. Une évaluation comptable en partie double à laquelle le bilan pédagogique de Mai 1968 a rarement droit.

Jean-Jacques
Salomon

jjsalomon@oomark.com